

REVUE DE PRESSE

Arrivée de l'associée Marie Albertini

Mars 2019

PDGB, est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant, pluridisciplinaire et composé d'une cinquantaine d'avocats dont 22 associés et 3 counsels. Nos équipes interviennent, en conseil comme en contentieux, dans l'ensemble des domaines du droit des affaires, et plus particulièrement en droit commercial, droit fiscal, capital investissement, corporate-M&A, droit social, protection des données personnelles, droit immobilier, NTIC & médias et assurance & regulatory.

PDGB s'est ouvert à l'international en adhérant au réseau TerraLex depuis plus de 10 ans et traite des dossiers de clients de renom à l'international.

JURISTES_associés

Fil rouge – Juristes Associés

Jeudi 7 mars 2019

NOUVELLE ASSOCIÉE CHEZ PDGB

Marie Albertini rejoint PDGB. Ex de Rambaud Martel, elle était associée au cabinet Reed Smith. Elle conseille ses clients pour mettre en place des stratégies visant à minimiser leurs risques de responsabilité et prévenir les contentieux. (JA)

PDGB : Marie Albertini rejoint le cabinet en tant qu'associée

11 MARS 2019



Arrivée de Marie Albertini chez PDGB pour renforcer l'expertise contentieux des affaires.

PDGB accueille en tant qu'associée **Marie Albertini** et sa collaboratrice, **Hélène Clet**, au sein de son département Droit commercial – Contentieux – Arbitrage.

« *Je me réjouis de rejoindre PDGB qui est un cabinet à taille humaine, reconnu sur le marché pour ses expertises, très ouvert à l'international et doté d'une forte dynamique entrepreneuriale* », déclare Marie Albertini à l'occasion de son arrivée chez PDGB.

Marie Albertini apporte son savoir-faire en contentieux de la responsabilité, notamment du fait des produits, en risques industriels et professionnels ainsi qu'en droit des contrats. Elle possède une grande expérience de la gestion de crises liées à des contentieux complexes ou de masse et de tous les types de litiges, domestiques ou internationaux, portés devant les juridictions étatiques ou arbitrales.

Particulièrement reconnue pour son expertise en matière de risques professionnels, elle accompagne ses clients dans la prévention et la gestion des maladies professionnelles et des accidents du travail. Elle est ainsi intervenue dans des dossiers emblématiques comme ceux de l'amiante.

Ses clients sont des groupes et ETI, français et étrangers, des secteurs industriels tels que

l'automobile, l'aluminium, et le verre, ainsi que du secteur des sciences de la vie. Après avoir exercé pendant 10 ans comme associée du cabinet Rambaud Martel, elle a participé à la création de Reed Smith à Paris en 2005, structure au sein de laquelle elle a été associée jusqu'à son départ pour PDGB.

Managing Partner de PDGB et associé du département en Droit commercial – Contentieux – Arbitrage, Xavier HUGON se félicite : « *PDGB confirme son ambition de développement et sa volonté d'étendre son activité afin de toujours répondre et anticiper les besoins de nos clients. Nous sommes très heureux d'accueillir Marie Albertini et Hélène Clet au sein de notre cabinet* ».

Le département Droit commercial – Contentieux – Arbitrage est désormais animé par 6 associés et un conseil intervenant aussi bien en contentieux commercial, de la concurrence et de la distribution qu'en contentieux bancaire et corporate, et contentieux des assurances, de la responsabilité et des risques industriels.

Nouvelle associée chez PDGB

Posté le 13-03-2019

[LinkedIn](#)[Twitter](#)[Facebook](#)[Email](#)[Imprimer](#)

Le cabinet PDGB Avocats accueille Marie Albertini et sa collaboratrice Héléna Clet, toutes les deux spécialistes du contentieux et du risque industriel.

Le cabinet PDGB Avocats accueille **Marie Albertini** en qualité d'associée au sein de son département droit commercial, contentieux et arbitrage. L'avocate est spécialiste du contentieux de la responsabilité et du risque industriel et professionnel. Elle intervient lors de litiges complexes devant les juridictions étatiques et arbitrales. Elle dispose également d'une expertise en matière de prévention et de gestion des maladies professionnelles et accidents du travail. Elle est intervenue à ce titre dans le dossier de l'amiante. Avant de rejoindre PDGB Avocats, elle a été formée chez Rambaud Martel (1996-2005) devenu Orrick par la suite puis a participé à la création du bureau parisien de Reed Smith en 2005 où elle a exercé jusqu'à présent. Sa collaboratrice **Héléna Clet** la suit de chez Reed Smith à PDGB.

Maeva Kpadonou ([@KpadonouMaeva](#))

Vous avez apprécié cet article ? Likez Magazine Décideurs sur Facebook !

J'aime 47



Marie Albertini rejoint PDGB



Elle est accompagnée d'une collaboratrice et intègre le département droit commercial-contentieux-arbitrage. Marie Albertini accompagne une clientèle de groupes et ETI, français et étrangers, des secteurs de l'automobile, de l'aluminium et du verre ainsi que des sciences de la vie. Elle exerce en début de carrière au sein du cabinet Sarda avant de rejoindre, en 1991, Rambaud Martel (devenu Orrick Rambaud Martel) dont elle devient associée cinq ans plus tard. En 2005, elle participe à la création de Reed Smith à Paris, structure au sein de laquelle elle reste jusqu'à son arrivée chez PDGB. La nouvelle associée est titulaire d'un DESS de droit des affaires (1989, Paris X).
